

DECISION

Décision DAS-2024-10 portant attribution de subvention à l'Association Radium

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses article L715-2 et L715-3,
Vu la délibération n°2020-03-03 du conseil d'administration de l'INSA Rouen Normandie portant délégation de pouvoir au directeur,
Vu la demande de subvention présentée par l'Association Radium en date du 27 novembre 2023,

DECIDE

Article unique

Une subvention d'un montant de quatre cents euros (400 €) est attribuée à l'Association Radium.

A Saint Etienne du Rouvray, le 25 janvier 2024

Le Directeur de l'INSA Rouen Normandie



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

Association Radium
Représenté par son président Julien DELOMIER
685 Avenue de l'université
76800 Saint Étienne du Rouvray

Saint Étienne du Rouvray le 27/11/2023,

M. le directeur de l'INSA Rouen Normandie

Objet : demande de subvention

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de solliciter au nom de l'association Radium, une subvention de l'INSA Rouen Normandie d'un montant de 400 euros afin de nous aider à financer l'achat de matériel et de développer des projets de podcast.

Veillez trouver en annexe le budget prévisionnel de l'association voté en assemblée générale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président de l'association Radium.

Annexe

Budget prévisionnel de l'association Radium pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 :

Poste	charges	
	dénomination	prévisions
administratif	frais de compte	120,00 €
	frais de carte	30,00 €
abonnement	Spreaker	240,00 €
biens et services	Matériel & remboursements (reconduite partielle)	200,00 €
	communication	100,00 €
fond de roulement		374,09 €
total		1 064,09 €

Produits		
dénomination		prévisions
fonds de roulement	propre	264,09 €
	fléché	200,00 €
subvention BDE		200,00 €
fonds de fonctionnement		400,00 €
total		1 064,09 €